



unesco

unicef  | for every child

## Points saillants

# Rapport mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance

## Le droit à une base solide

Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre **la cible 4.2 des objectifs de développement durable (ODD)**, qui engage les pays à veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons aient accès à un développement de la petite enfance, à des soins et à une éducation préprimaire de qualité d'ici à 2030. Nos plus jeunes enfants ne bénéficient pas de soins et de possibilités d'apprentissage précoces dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel. Les jeunes enfants, en particulier ceux qui sont défavorisés, ont besoin d'une aide urgente pour créer les conditions fondamentales nécessaires à leur préparation à l'école, à leur épanouissement et à leur réussite tout au long de leur vie.

[La Déclaration de Tachkent](#) adoptée lors de la Conférence mondiale de 2022 sur l'éducation et la protection de la petite enfance de 2022 a marqué une étape importante pour la transformation de l'apprentissage durant les premières années et pour l'accélération des actions. **Les États membres se sont engagés à consacrer au moins 10 % de leurs dépenses d'éducation à l'enseignement pré-primaire.**

Conformément à l'un des engagements de la Déclaration de Tachkent, le premier *rapport mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance*, présente de nouvelles conclusions et des recommandations clés pour améliorer l'EPPE à l'échelle mondiale. Co-publié par l'UNESCO et l'UNICEF, avec le soutien du GPE, de l'OIT, de l'OCDE, de l'OMS et de la Fondation LEGO.

AU NIVEAU  
MONDIAL,  
SEULS **46**  
PAYS

SUR **194** ONT ADOPTÉ AU MOINS  
UNE ANNÉE D'ENSEIGNEMENT  
PRÉPRIMAIRE **GRATUIT ET**  
**OBLIGATOIRE**

## DONNÉES CLÉS SUR L'ÉTAT DE L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE

### CRISE DE L'APPRENTISSAGE



Si nous n'agissons pas maintenant, **37 %** des enfants du monde, soit plus de **300 millions** d'enfants, n'atteindront pas le niveau minimum de compétence en lecture d'ici à 2030.

### IMPÉRATIF DE LA DISPOSITION LÉGALE



**83 %** des enfants âgés de 36 à 59 mois dans les pays où l'enseignement pré-primaire est gratuit sont en bonne voie de développement, contre **66,6 %** dans les pays où cette disposition n'existe pas.

### SCOLARISATION



Le taux de scolarisation pour une année d'apprentissage organisé avant le début de l'école primaire est tombé à **72 %** en 2022, contre **75 %** en 2020. Pour atteindre la cible 4.2 de l'ODD, il faudrait inscrire **1,4 million** d'enfants dans l'éducation de la petite enfance chaque année jusqu'en 2030.

### ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE



Dans 97 pays disposant de données, seuls **4 %** des enfants les plus pauvres vivent dans des foyers disposant de livres pour enfants, et seuls **46 %** d'entre eux ont des jeux à la maison.

### ENFANTS HANDICAPÉS



Les enfants en situation de handicap ont **25 %** de chances en moins de bénéficier des services d'éducation de la petite enfance.

## REMÉDIER À LA PÉNURIE D'ENSEIGNANTS :

Il faut recruter au moins **6 millions** d'enseignants supplémentaires pour atteindre les objectifs nationaux d'une année d'enseignement pré-primaire d'ici à 2030

## OFFRIR UNE FORMATION PÉDAGOGIQUE AUX ENSEIGNANTS :

Dans les pays à faible revenu, seuls 57 % des enseignants du pré-primaire ont reçu la formation pédagogique minimale requise

## METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES FAVORABLES À LA FAMILLE :

Sur les **185** pays qui ont adopté des dispositions légales en matière de congé de maternité, seuls 115 proposent un congé de paternité. Parmi ceux-ci, **123** pays offrent un congé de maternité entièrement rémunéré, et seulement **102** pays offrent un congé de paternité rémunéré

## FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE



### APPELS À L'INVESTISSEMENT

Depuis 2015, des appels ont été lancés aux gouvernements pour qu'ils allouent au moins **1 %** du PIB ou **10 %** des budgets nationaux de l'éducation à l'enseignement pré-primaire. La Déclaration de Tachkent est le premier engagement international adopté par les États membres recommandant aux gouvernements de s'engager d'allouer au moins 10 % des dépenses d'éducation à l'enseignement pré-primaire



### DOMESTIC SPENDING

Sur 98 pays disposant de données, la dépense médiane mondiale pour l'éducation pré-primaire – pour les enfants âgés de 3 ans jusqu'au début de l'enseignement primaire – n'est que de **0,4 %** du PIB, bien en deçà des **1 %** recommandés.



### LE DÉFICIT DE FINANCEMENT

Dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le déficit de financement annuel moyen pour atteindre les objectifs nationaux d'une année d'enseignement pré-primaire est estimé à **\$21 milliards** entre 2023 et 2030.



### AIDE INTERNATIONALE

L'aide au développement pour une année d'enseignement pré-primaire a augmenté, atteignant un pic de \$ 282 millions en 2022. Cela représente une augmentation de **40 %** par rapport à l'allocation de \$ 201 millions en 2021. Cependant, malgré cette croissance, l'enseignement pré-primaire ne représente toujours qu'une petite partie de l'aide globale à l'éducation, soit seulement **1,7 %** du total de l'aide directe à l'éducation en 2022.



# RECOMMANDATIONS POUR GARANTIR LE DROIT DES ENFANTS À DES FONDATIONS SOLIDES

**PROMOUVOIR L'EPPE POUR LA PRÉPARATION À L'ÉCOLE :** les pays doivent développer des possibilités d'apprentissage précoce qui mettent un accent fort sur les compétences fondamentales telles que l'alphabétisation émergente, la numératie et les compétences socio-émotionnelles afin de mieux soutenir les résultats scolaires.

**DONNER LA PRIORITÉ AUX ENFANTS VULNÉRABLES :** élargir l'accès à des soins et à une éducation de qualité pour la petite enfance, en particulier pour les plus vulnérables et les plus défavorisés.

**SOUTENIR LES PARENTS ET LES SOIGNANTS :** les gouvernements doivent adopter une approche globale de la société et inclure des programmes de soutien parental et des politiques favorables à la famille afin d'améliorer les expériences d'apprentissage précoce des enfants.

**VALORISER LE PERSONNEL DE L'EPPE:** les gouvernements doivent investir davantage dans le recrutement et la formation du personnel de la EPPE afin qu'il dispose des compétences nécessaires pour créer des environnements d'apprentissage précoce sûrs, sains et stimulants.

**INVESTIR DANS LES DONNÉES :** la communauté internationale doit mettre au point de nouveaux indicateurs et mécanismes pour mieux soutenir et suivre le développement du secteur de l'EPPE, en particulier pour les enfants de moins de 3 ans.

**TIRER PARTI DE LA RECHERCHE :** les gouvernements doivent adopter une compréhension multidisciplinaire et scientifique de l'apprentissage et du développement afin d'améliorer la pertinence et la qualité des programmes et de la pédagogie de l'EPPE.

**AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS DES GOUVERNEMENTS :** les gouvernements sont invités à allouer au moins 10 % des budgets nationaux de l'éducation à l'enseignement pré-primaire.

**RENFORCER LES EFFORTS ET LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX :** la communauté internationale doit mettre en place une initiative ou une alliance mondiale afin de mieux travailler ensemble pour les enfants de (avant) la naissance à 8 ans. Tirer parti de l'EPPE par le biais de la [Stratégie de partenariat mondial \(SPM\)](#).

**ÉLARGIR LE DROIT À L'ÉDUCATION :** la création d'un cadre international juridiquement contraignant établissant le droit à l'EPPE est nécessaire pour articuler les obligations des États, promouvoir la responsabilité et le suivi, ainsi que pour garantir l'allocation de ressources minimales à l'EPPE.



Téléchargez le rapport mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance

Pour plus d'informations : [ecce@unesco.org](mailto:ecce@unesco.org)

